

## REUNION DES DIRECTEURS

JEUDI 25 JANVIER 2018

Présents : Mmes/Mrs DE MONTE Marie (IVSO), EYMARD Brice (CIVP), FLOCH Claire (Pineau des Charentes), GOUJON Olivier (BNIA), IMBERTI Marie-Henriette (CNIV), LEPAGE Catherine (BNIC), NAULIN Sylvain (Inter Loire), NEUSCH Gilles (CIVA), PAJOTIN Valérie (ANIVIN), RIOU Christophe (CNIV), SONNET Bernard (CIVCorse), CHANEL Floriane (CNIV) et AGOSTINI Jérôme (CNIV),

En visioconférence : Mme FRANJUS-GUIGUES Dorothée (CNIV)

### 1. EGA ET PLAN DE FILIERE

#### *i. Etat du dossier*

Il est rappelé aux Directeurs que la filière a pris la position de ne pas remettre le Plan en l'absence d'un courrier clarifiant la politique de la nouvelle stratégie nationale de santé. Plus précisément, cette stratégie présenterait la dénormalisation de la consommation de tous les produits addictifs, y compris les boissons alcoolisées.

Il est important de confirmer que le plan n'a pas uniquement vocation à être remis au Gouvernement, mais est surtout destiné à être mis en œuvre pour et par la filière, et en régions.

#### *ii. Mise en œuvre*

Il est proposé aux Directeurs de revoir les propositions du plan afin de déterminer les modalités de mise en œuvre pertinentes selon les mesures envisagées.

Pour rappel, le plan contient quatre grandes orientations :

- La responsabilité sociétale et environnementale ;
- La création et le partage de la valeur ;
- La résilience des entreprises ;
- L'adaptation au marché mondial.

Il est proposé au Conseil exécutif de mettre en place un comité de pilotage restreint, afin de suivre et d'accompagner la mise en œuvre régionale des ambitions du plan. Plus spécifiquement, et dans la logique de poursuite du travail enclenché en fin d'année 2017, il est proposé de créer des groupes de travail spécifiques sur les quatre orientations sur la base des travaux effectués sur la réalisation du plan de filière.

## 2. DROIT DE LA CONCURRENCE

- i. *Projet de loi pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine et durable*

L'attention des Directeurs est portée sur le fait qu'une partie du projet devrait être adoptée par voie d'ordonnance et une autre par voie législative.

Une expertise du document est en cours. Il fait écho à la demande du Ministère de l'Agriculture d'illustrer les cas pratiques des interprofessions en matière de concurrence, en amont de la saisine de l'Autorité de la concurrence. Ce travail a été effectué au sein du Cniv, ainsi que dans d'autres filières agricoles.

- ii. *Consultation des interprofessions*

En réponse à la consultation par le Ministère de l'Agriculture des Interprofessions, le Cliaa a préparé un document mettant en évidence les outils nécessaires mais dont la mise en œuvre est freinée par l'application du droit de la concurrence.

Afin de mettre en évidence les spécificités de la filière viticole, le Cniv a établi une note de laquelle il ressort quatre sujets :

- Contractualisation et intervention interprofessionnelle ;
- Utilisation des indicateurs interprofessionnels (comprenant notamment la problématique de la délivrance obligatoire des visas) ;
- Travail et réflexion sur la construction et la répartition de la valeur ;
- Mesures de régulation de marché et individualisation des décisions.

|  |
|--|
| Les Directeurs prennent note de la contribution du Cniv. |
|--|

## 3. DEPERISSEMENT DU VIGNOBLE

Christophe RIOU, Délégué de la Mission Déperissement, présente un état des activités du plan. L'appel à projet 2018 est paru le 4 décembre, et a été envoyé à plus de 200 contacts réunis à Bordeaux lors d'un séminaire. Les projets pourront être déposés jusqu'au 21 mars 2018.

Un numéro spécial des Echos déperissement a été publié en janvier. Ce dernier présente le bilan du séminaire qui s'est tenu à Bordeaux les 21 et 22 Novembre 2017.

Les priorités d'actions sont orientées vers la thématique du sol, le volet socio-économique et l'utilisation des produits phytosanitaires.

Le prochain Séminaire du plan se tiendra à Montpellier le 4 Avril. Seront présentées les initiatives régionales, les résultats et avancées du plan. A cette occasion, des « carnets du plan » seront diffusés et reprendront en essence les informations contenues sur le site.

#### 4. PAVILLON DES VINS 2018 : PARTICIPATION DES INTERPROFESSIONS

Un état des animations présentes sur le Pavillon des vins est présenté, en particulier le « neurokiff » et la carte des vignobles, animations interactives à destination du Grand public.

L'attention des Directeurs est attirée sur la partie institutionnelle, et plus particulièrement sur les demandes de rendez-vous et de déjeuners qui nécessitent une organisation en amont.

Les Directeurs sont informés d'une augmentation potentielle de la participation professionnelle au Pavillon des vins (SIA 2018) en raison d'une baisse de la subvention de FranceAgriMer de 30 000 à 20 000 € sur la partie institutionnelle.

#### 5. PROPOSITIONS DE LA COMMISSION ETUDES ET SUIVI DES PRODUITS

Suite à la tenue de la commission économie le vendredi 19 janvier, plusieurs propositions sont présentées pour validation aux Directeurs.

*i. Relevé d'offre cavistes France 2018*

Il est rappelé aux Directeurs qu'en décembre, la Commission économie a proposé de modifier le calendrier de l'outil cavistes pour le rendre national. Afin de conserver un budget constant, il est proposé de décaler l'outil e-commerce pour 2019.

Cet outil serait mis en œuvre sur la base de campagnes :

- Relevé de l'Ile-de-France à l'automne (100 points de vente) ;
- Relevé de 12 régions françaises au printemps (240 points de vente).

Les Directeurs valident cette évolution vers un outil nationalisé.

*ii. Panel CHR France*

Le projet d'outil de suivi du circuit CHR devrait être cofinancé à 50 % par FranceAgriMer. Dans la mesure où cet établissement ne votera pas ses budgets dans l'immédiat, la commission propose de lancer un appel d'offre sous condition d'attribution du budget. De plus, elle propose de modifier la répartition budgétaire en basculant 10 000 € du panel vers le relevé d'offres.

Les Directeurs soutiennent la nouvelle répartition budgétaire du projet de panel CHR.

*iii. Suivi des outils du marché des vins aux USA*

Un budget de 25 000 € a été prévu en 2017 pour analyser les outils de suivi disponibles sur le marché des vins aux USA. Le Cabinet Agrex a fait une proposition s'élevant à 5 000 €, aussi la Commission propose de conserver le budget restant pour acheter certaines données suivant les résultats de l'étude.

Les Directeurs valident la proposition de conserver le budget restant.

iv. *Panel vins tranquilles France*

Dans le cadre du nouvel appel d'offre et donc du lancement d'un contrat pluriannuel (2018-2020), Inter Oc intègre la grille de répartition applicable au panel vins tranquilles en France qui voit baisser au pro rata le taux de participation des autres comités.

Les Directeurs prennent note de l'évolution de la grille de répartition.

v. *Prolongation du contrat Wine Intelligence*

Suite à une demande du CIVC à souscrire à l'outil mutualisé, il est proposé de prolonger le contrat de Wine Intelligence d'un an.

Les Directeurs valident la prolongation de l'engagement.

## 6. QUESTIONS DIVERSES

i. *Actualités Vin & Société*

Stéphanie PIOT, Responsable des relations institutionnelles chez Vin & Société, présente un état des lieux des actualités.

L'attention des Directeurs est attirée particulièrement sur la vocation de l'organisme à accompagner les professionnels lors de tournées parlementaires en région, la prise de paroles avec des élus locaux.

ii. *Initiative des vignobles sur la prospective*

Un point est fait sur la stratégie mise en œuvre à l'interprofession de la Loire. Il s'agirait de dépasser le seul constat économique et la recherche pour consolider les deux domaines pour travailler sur des scénarios.

\*\*\*\*\*